PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

La Région Grand Est

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel**
**Grand Est**

| **Avis DEP n° 2024 - 28** | | |
|---|---|---|
| **Avis direct**<br>(expert délégué)<br><br>**Date :** 11 avril 2024 | **Objet** : Pars-lès-Romilly (10) - Suivi faunistique du marais de la Noue aux Filles - Fédération départementale des Chasseurs de l'Aube | Avis :<br>favorable avec recommandations |

**Contexte**

Dans le cadre du plan de gestion du site du marais de la Noue-aux-filles, la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aube mène des inventaires faunistiques afin de suivre l'évolution des populations et des milieux suite aux travaux de restaurations engagés sur le marais en 2018.

Les inventaires ciblent principalement les amphibiens, odonates et lépidoptères.

La demande concerne la capture éventuelle par épuisette ou filet à papillon avec relâcher immédiat mais aussi la capture par nasses (amphicapts) avec relâcher différé des espèces suivantes :

- Amphibiens :

  - *Rana temporaria* – Grenouille Rousse
  - *Pelophylax sp* – Complexe des grenouilles vertes
  - *Bufo bufo* – Crapaud commun
  - *Bufo spinosus* – Crapaud épineux
  - *Alytes obstetricans* – Crapaud accoucheur
  - *Bufo calamita* – Crapaud calamite
  - *Pelodytes punctatus* – Pélodyte ponctué
  - *Hyla arborea* – Rainette verte
  - *Bombina variegata* – Sonneur à ventre jaune
  - *Lissotriton helveticus* – Triton palmé
  - *Lissotriton vulgaris* – Triton ponctué
  - *Triturus cristatus* – Triton crêté
  - *Triturus marmoratus* – Triton marbré
  - *Salamandra salamandra* – Salamandre tachetée

- Odonates :
  - *Coenagrion mercuriale* – Agrion de Mercure
  - *Leucorhinia caudalis* – Leucorrhine à large queue
  - *Leucorrhinia pectoralis* – Leucorrhine à gros thorax
  - *Oxygastra curtisii* – Cordulie à corps fin

- Rhopalocères :
    - *Lopinga achine* – Bacchante
    - *Euphydryas maturna* – Damier du Frêne
    - *Lycanea dispar* – Cuivré des marais
    - *Maculinea arion* – Azuré du Serpolet
    - *Maculinea teleius* – Azuré de la Sanguisorbe
    - *Euphydryas aurinia* – Damier de la Succise

Il y a mise en œuvre d'un protocole sanitaire pour la désinfection des épuisettes et nasses.
La dérogation est sollicitée pour trois ans consécutifs de mars 2024 à septembre 2027.

**Questions au CSRPN**

L'avis du CSRPN est sollicité sur les questions suivantes :

- L'opération projetée remet-elle en cause le bon accomplissement du cycle biologique des espèces concernées ?
- L'opération projetée nuit-elle au maintien, dans un état de conservation favorable, des populations des espèces dans leurs aires de répartition naturelle ?

**Supports de réflexion**

- Annexe technique et CV
- Cerfa n° 13 616 *01

**Analyse du CSRPN**

Le bilan des inventaires 2019 à 2021 nous est présenté et c'est un plus bien sûr, qui correspond bien à notre demande de 2019 et permet d'avoir une vision de certains volets de la biocénose du site.

Il est dommage que comme pour la demande de 2019, il n'y ait toujours pas correction à la liste d'espèces proposées dans le CERFA.

*Bufo spinosus* n'existe toujours pas dans le quart nord-est, il est donc inutile de l'indiquer comme espèce potentielle. Elle est listée dans le CERFA mais pas dans la liste (p.4) de la demande comme *Triturus marmoratus*. Par contre, au vu des résultats, il y présence de *Rana dalmatina*, il faut donc l'indiquer dans le CERFA et la demande.

- Il est dommage qu'il n'y ait toujours pas de référence aux associations (CPIE de Soulaines…) ou structures régionales qui pourraient collaborer, ne serait-ce que pour valider les données voire conseiller à la gestion du site.

Les inventaires ne remettront pas en cause les populations animales concernées.

**<u>Avis du CSRPN</u>**

Avis favorable avec les recommandations suivantes :

**<u>Recommandations</u>**

- Réviser la liste CERFA pour ne cibler que les espèces protégées présentes (même potentiellement) localement et ajouter *Rana dalmatina ;*

- Transmettre les données brutes de terrain collectées sur les amphibiens au CPIE du Pays de Soulaines, structure coordinatrice en Champagne-Ardenne du Plan Régional Grand-Est d'Actions

- Contacter les associations ou structures régionales qui pourraient collaborer, ne serait-ce que pour valider les donner voire conseiller à la gestion du site.

Laurent Godé, expert délégué, président de la commission dérogation espèces protégées du CSRPN Grand Est